



COMMISSION SANTÉ & HANDICAP

Janvier 2021



Objectif

L'intégration des différents handicaps dans les clubs FFTA :

- ▶ Handicap Moteur
- ▶ Handicap Visuel
- ▶ Handicap Auditif



à

- ▶ Diminution de la puissance musculaire
- ▶ Amplitude de mouvement passive altérée
- ▶ Perte de membre ou de déficience d'un membre
- ▶ Hypertonie
- ▶ Ataxie
- ▶ Déficiences visuelles



Non éligible à l'international

- ▶ Douleur
- ▶ Faible tonus musculaire
- ▶ Hypermobilité des articulations
- ▶ Instabilité articulaire, telle qu'une articulation de l'épaule instable ou une luxation récurrente
- ▶ Fonctions réflexes moteurs altérées
- ▶ Endurance musculaire altérée.
- ▶ Fonctions cardiovasculaires ou respiratoires altérées
- ▶ Fonctions métaboliques altérées
- ▶ Tics et maniérismes, stéréotypes et persévérance motrice



Les Classifications

- ▶ Il existe 6 groupes de classification
 - ↯ W1 (groupe le plus gravement atteint)
 - ↯ W2 (fauteuil roulant)
 - ↯ ST (debout)
 - ↯ VI 1 (malvoyants)
 - ↯ VI 2/3 combiné (malvoyants)
 - NE (non éligible)



SYSTÈME DE CLASSIFICATION

Les points sont attribués de la manière suivante:

- ▶ Membres supérieurs - 180 points au total
 - Bras d'arc avec le pouce - 95 points
 - Bras à cordes - 85 points
- ▶ Membres inférieurs - 100 points au total
 - Chaque étape 50 points
- ▶ Tronc - 40 points au total

Le total des points pour toutes les régions du corps est égal à 320 points



Critères minimaux de déficience nécessaires pour être éligible à une compétition de para tir à l'arc:

- ✓ Une perte de 25 points aux membres supérieurs
- OU
- ✓ une perte de 25 points aux membres inférieurs.



REMARQUES

- ✓ Les déficiences visuelles seront testées et validées par un classificateur attribué par l'IBSA certifié
- ✓ Les handicaps auditifs par un oto-rhino-laryngologiste qui atteste une perte auditive moyenne de ton à 500, 1000 et 2000hz



Pour autant les handicaps non éligibles à l'international pourront l'être en National dans des catégories bien spécifiques.

En France nous avons 2 classificateurs :

☞ Jocelyne PETIT et Hervé TOGGWILER



TESTING

A renseigner par le kiné. (ou médecin du sport) qui a réalisé le testing :

- Arc classique (y compris Arc nu)
- Arc à poulies
- Droitier
- Gaucher
- Mal marchant
- Fauteuil roulant
- Fauteuil électrique

L'archer joindra obligatoirement son dossier médical ainsi que tout élément qu'il pense pouvoir être utile.

ACCESSOIRES (réservé au Classificateur National) :

- Fauteuil roulant
- Tabouret
- Décocheur
- Attache de l'arc
- Assistant
- Attelle bras d'arc
- Support corporel ou attache
- Autre.....

COMMENTAIRES : _____

TESTING LOCOMOTEUR

Lieu et date _____
Nom, prénom, et adresse (en majuscules)

Cachet et Signature

Réservé au Classificateur National :
Nom et prénom :

Classification :

Catégorie de tir :

Date :

Signature :

**En cas de difficulté pour le remplir ou pour toute question sur le testing, n'hésitez pas à appeler :
Jocelyne PETIT : 06 08 53 22 09
ou Hervé TOGGWILER : 06 07 10 72 70.**



Partie ci-dessous à renseigner par l'archer :

PHOTO	H / F
	Nationalité :

NOM _____

PRENOM _____

DATE DE NAISSANCE _____

ADRESSE _____

TEL _____

EMAIL _____

CLUB _____

RESPONSABLE _____

Année d'entrée à la FFH _____

Licence FFH N° _____

Signature de l'Archer :

TESTING



Comité Régional
de Tir à l'Arc
d'Occitanie

NOM: _____ PRENOM: _____

HANDICAP

- TÉTRA
 PARA
 POLIO
 SPINA
 AMPUTÉ
 LÉSION CÉRÉBRALE
 LES AUTRES

TÉTRA / PARA / POLIO / SPINA

Traumatique : OUI _____ NON _____ depuis le _____

(description niveau moteur) _____

(description niveau sensoriel) _____

AMPUTATION /AGENESIE

Depuis le _____ Congénitale

(décrire le niveau d'amputation) _____

LÉSION CÉRÉBRALE

Nom du syndrome _____

Congénitale _____

Acquis / date / détails _____

AUTRES Nom du syndrome _____

Date : Description : _____

MEDICAMENTS : _____

Bras d'arc		Mvmt Maxi.	Force Musculaire		Dysfonction ou Capacité	
Bras de corde			Bras Arc	Bras Corde	Bras Arc	Bras Corde
Epaule	Flexion	80				
	Extension	45				
	Abduction	180				
	Adduction	40				
	Endorotation	70				
Coude	Exorotation	70				
	Flexion	150				
Avant bras	Extension	150				
	Supination	80				
Poignet	Pronation	80				
	Flexion	80				
	Extension	70				
	Ulnar	40				
Doigts	Rad.	30				
	Flexion	90				
	Extention	45				
Pouce	Ecart/Ferm					
	Opposition					
Extension						
Tronc	Flex° haute					
	Flex° basse					
	Ext° thorax					
	Ext lombaire					
	Rotation					
Flexion Lat.						
Hanches	Flexion	120				
	Extension	120				
	Abduction	45				
	Adduction	20				
	Rotation	45				
	Ext					
	Rotation Int	45				
Genou	Flexion	135				
	Extension	135				
Pied						
	Dorsiflexion	20				
	Flexion Plan	45				

EQUILIBRE DU TRONC

- Normal Passable
 Faible Inexistant

EQUILIBRE DEBOUT

- Normal Passable
 Faible Inexistant

COMMENTAIRES _____

Attribution des points : Utiliser un seul type de test , le plus déficitaire .

Test Capacité de Mouvement. 0 : pas de mouvement. 1 : capacité de mouvement minime. 2 : ½ du mouvement. 3 : ¼ du mouvement. 4 : ¼ du mouvement. 5 : pleine capacité de mouvement.

OU

Test de Puissance Musculaire.

0 – Manque total de contraction volontaire.

1 – Trace, légère contraction sans aucun mouvement.

2 – Faible, contraction avec mouvement très léger quand la gravité est éliminée.

3 – Passable, contraction avec mouvement contre la gravité.

4 – Bon, contraction contre la gravité et un peu de résistance.

5 – Normal, contraction de force normale contre une résistance.

OU

Test de Dysfonctionnement (coordination, spasticité, athétosie, ataxie).

0 – Pas de mouvement du tout.

1 – Très peu de coordination de mouvement et/ou capacité de mouvement très réduite due à une raideur musculaire hypertonique sévère.

2 – La séquence de mouvement est très difficile et ne peut être réalisée que très lentement sans coordination et/ou pas plus de 25% du geste en répétition rapide et/ou capacité de mouvement très limitée avec spasticité sévère – présence d'hypertonie musculaire.

3 – Les mouvements peuvent seulement être réalisés lentement, mais presque sans faute et/ou pas plus de 50% du geste de répétition rapide et/ou capacité de mouvement modérée avec spasticité modérée avec un tonus limitant le mouvement et/ou problèmes de coordination modérés.

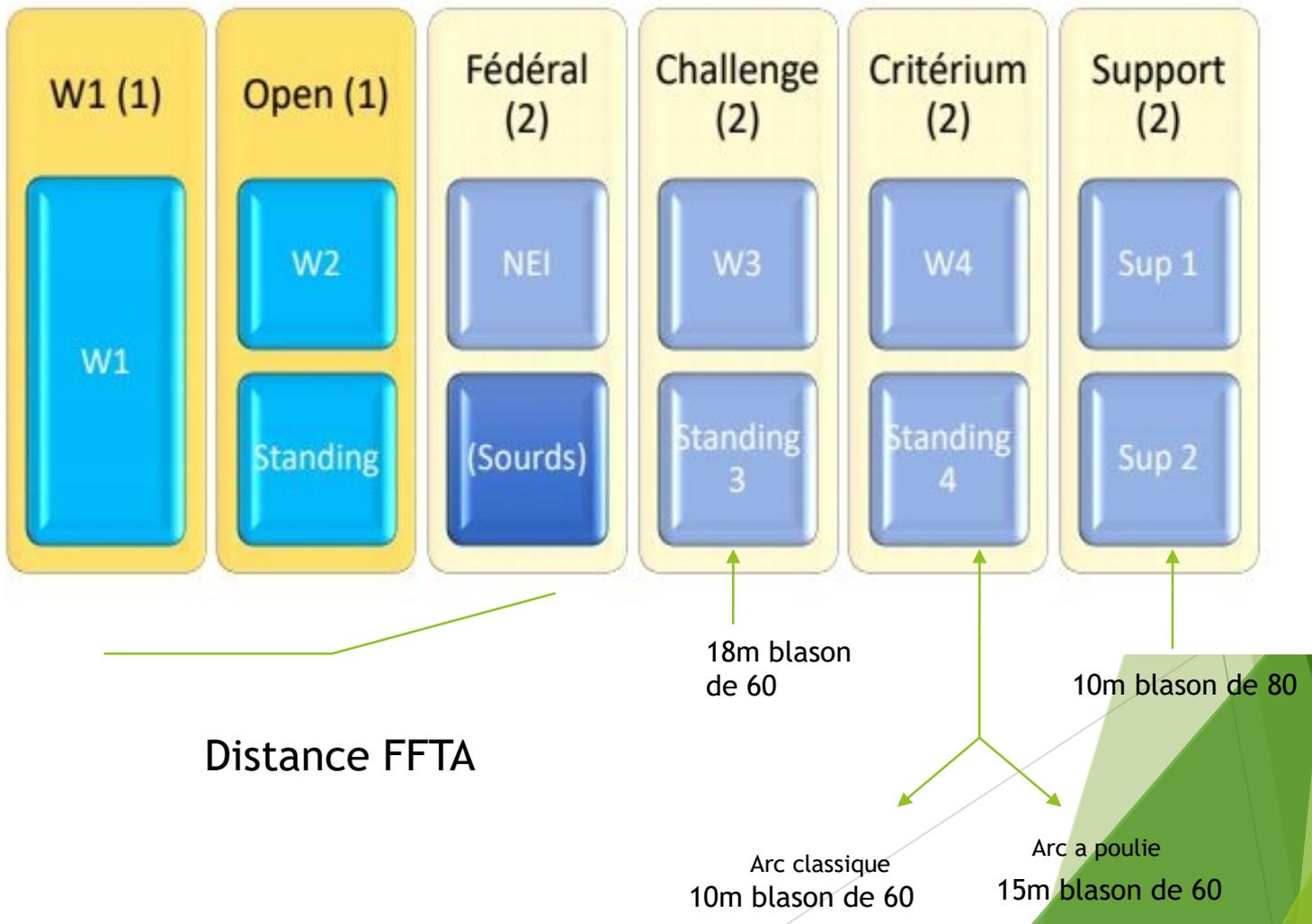
4 – Les mouvements sont légèrement désordonnés et/ou plus de 75% du geste en répétition rapide et/ou légère augmentation du tonus musculaire.

5 – Normal.



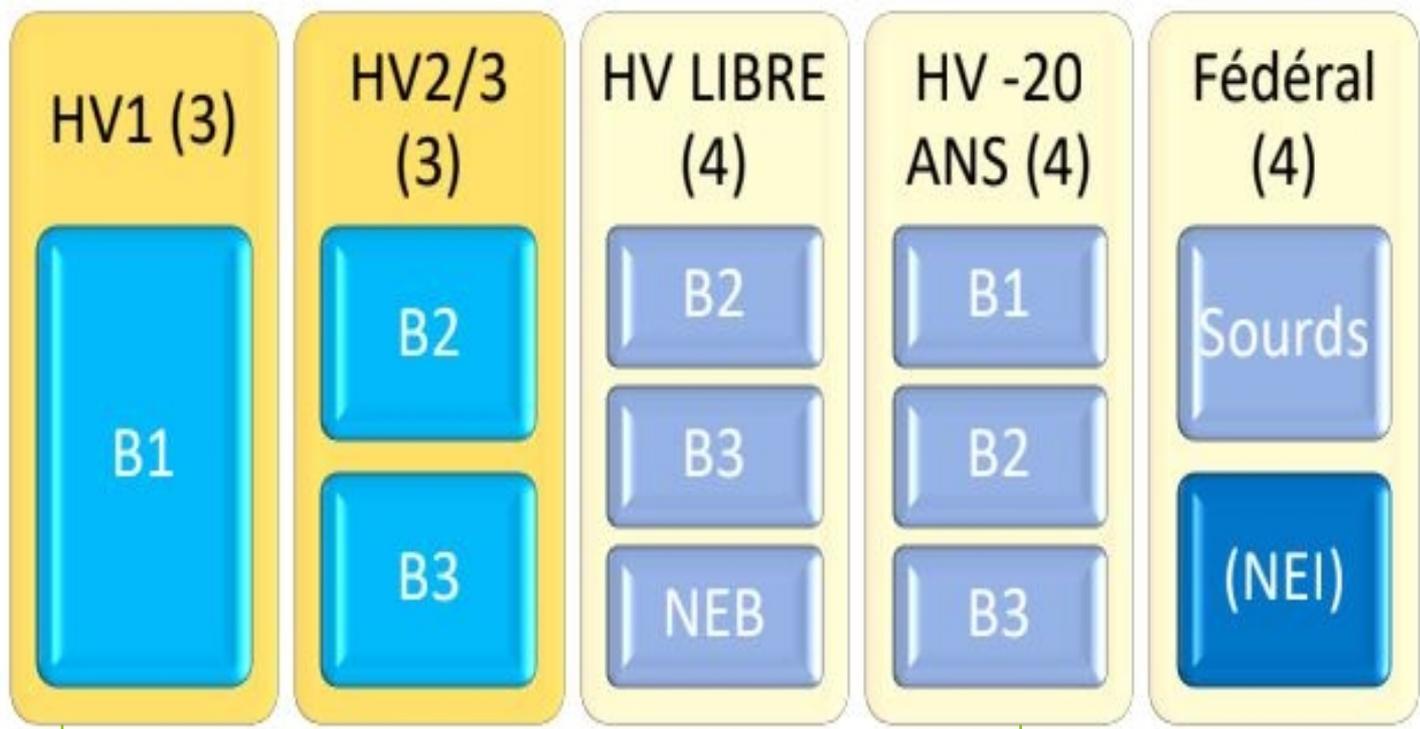
LES NOUVELLES CATEGORIES EN PARA TIR A L'ARC

LES NOUVELLES CATEGORIES DE HANDICAP MOTEUR





LES NOUVELLES CATEGORIES DE HANDICAP SENSORIEL



18m blason de 60

Pour plus d'informations

Nom et Prénom	Fonction	Mail	Téléphone	Nature de la question
Hybois Vincent	Directeur Sportif	tiralarc@handisport.org	06 09 32 11 92	Tout Type
Toggwiler Hervé	Classificateur	herve.toggwiler@gmail.com	06 07 10 72 70	Classification
Petit Jocelyne	Classificateur	jojociseau@laposte.net	06 08 53 22 09	Classification
Paquet Denis	Responsable de la vie sportive	Dipa60@orange.fr		Compétitions



Le SPORT ADAPTE

Pour les Personnes atteintes de handicap mental,
intellectuel, ou psychique

Ce sont des personnes ayant une incapacité plus ou moins grande dans 2 au moins de ces domaines :

- Autonomie
- Communication
- Socialisation
- Motricité

Autistes, Trisomiques, toute personne ayant une déficience cérébrale entraînant souvent une déficience physique

font partie des personnes pouvant bénéficier d'une licence de la Fédération Française de Sport Adapté.

La FFTA propose une licence à tarif réduit sur présentation de la licence FFSA

Des partenariats peuvent se faire pour permettre aux personnes Sport Adapté de pratiquer le tir à l'arc ; il faut choisir la meilleure formule selon la nature et le degré de handicap :

- En recevant sur les créneaux d'entraînement du club, en pleine intégration ;
- En recevant le groupe sur des créneaux différents des licenciés FFTA (convention club-structure d'accueil)
- En entraînant hors club (sur la structure d'accueil par exemple) (convention entraîneur-structure d'accueil)
- En venant en appui à un éducateur sportif spécialisé
- Et il peut y avoir bien d'autres possibilités



LES CATEGORIES en SPORT ADAPTE

Outre les catégories d'âge, les archers FFSA sont classés en 3 catégories, selon leurs réussites :
(grille d'évaluation remplie par les éducateurs de la structure d'accueil, ou par un médecin pour les personnes non accueillies en structure)

- Classe AB (taux d'incapacité le plus élevé ; motricité en particulier)
- Classe BC (intermédiaire)
- Classe CD (dont les personnes ayant des problèmes de communication ou de socialisation, d'autonomie)



LES DISTANCES DE TIR EN COMPETITION

Les compétitions FFSA sont organisées par des clubs FFTA qui souvent leur réservent le samedi (exemple : tir de 2 séries, pause déjeuner qui permet le classement, tirs duels l'après-midi -sauf classe AB) ; l'arbitrage est réalisé par des arbitres FFTA ; des marqueurs sont désignés pour tenir la marque (difficultés à calculer, ou même à connaître les zones de points)

Distance de tir en compétition : 18 mètres

Classe AB : blason de 80 cm (arc nu / arc classique)

Classe BC : 60 cm (arc nu / classique) ou trispots 60 (poulies)

Classe CD : - de 50 ans : classique : 40 cm ; + de 50 ans : 60 cm
arc nu (tous âges) : 60 cm - poulies : trispots 40



REFERENTS

FFSA - National : Evelyne DIAZ Vice-Présidente chargée du Sp. Adapté Jeunes (et suivi Escalade et Tir à l'Arc)

FFSA - régional : ligue.occitanie@ffsa.asso.fr
tel 05 61 20 33 72 (Balma) ou 04 67 82 16 80
(Montpellier)

Référente Tir à l'Arc :